

CCAS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2026

### Transmission des documents budgétaires le 26 février 2026 Convocation du 3 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à dix-sept heures, les Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de Rémy MOULIN, Président du CCAS.

**Etaient présents** : M. MOULIN - M. BEUZIT - Mme GALLERNE - Mme CORNEC - Mme FLOC'H - M. CAOUS - M. DUBRUNFAUT - Mme BOULIN - Mme PESTEL - Mme ORAIN-GROVALET - M. SALMON

**Etaient absents excusés** : Mme BARTEAU - Mme EL AMAOUI - Mme REY - M. TANGUY (pouvoir Mme CORNEC) - M. COSSON (pouvoir Mme PESTEL) - Mme PASCO

**Participaient également à la réunion** : Jérôme TRETON - Valérie DESMOULINS - Claudie GICQUEL - Christine CAPITAINE - Blandine DESBOIS

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

### DB2026/11 AFFECTATION A LA SECTION INVESTISSEMENT DES BIENS DE FAIBLE VALEUR BP CCAS 2026

L'instruction n° 92-132 M.O. du 23.10.1992 et l'arrêté du 26.10.2001 fixent à 500 € le seuil pour lequel les biens meubles sont comptabilisés en section d'investissement. Au-dessous de ce seuil, les biens meubles sont imputés en section de fonctionnement, sauf délibération expresse de l'assemblée délibérante, considérant que l'acquisition revêt un caractère de durabilité et correspond à un accroissement du patrimoine communal.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité :

- **ADOpte** l'affectation des biens matériels suivants à la section d'investissement :

#### BUDGET CCAS

SERVICE	QUANTITE	NATURE DE L'INVESTISSEMENT	VALEUR
ADMINI GENERALE		meubles logement des réfugiés	500,00 €
		électroménager logement des réfugiés	500,00 €
LOGEMENT SOCIAL		Mobilier	500,00 €
		électroménager	500,00 €
CRECHE FAMILIALE	2	sièges auto (100 € l'unité)	200,00 €
	2	coques (270 € l'unité)	540,00 €
	2	transats (120 € l'unité)	240,00 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 022-262200793-20260310-DB2026\_11-DE

MULTI-ACCUEIL	2	sièges auto (100 € l'unité)	200,00 €
	2	coques (270 € l'unité)	540,00 €
	2	transats (120 € l'unité)	240,00 €
	1	trampoline	230,00 €
	1	plastifieuse	110,00 €
LAEP	1	table ronde	350,00 €
CENTRE SOCIAL	8	tables (162.50 € l'unité)	1 300,00 €
	1	smartphone	200,00 €
	1	tableau	170,00 €
ACTIONS D'INSERTION	3	jeux en bois	800,00 €
	1	plastifieuse	250,00 €
<b>TOTAL GENERAL CCAS</b>			<b>7 370,00 €</b>

### BUDGET EHPAD

SERVICE	QUANTITE	NATURE DE L'INVESTISSEMENT	VALEUR
EHPAD	2	chevets 1 tiroir (350 € l'unité)	700,00 €
	2	bureaux (250 € l'unité)	500,00 €
	2	fauteuils (300 € l'unité)	600,00 €
<b>TOTAL GENERAL EHPAD</b>			<b>1 800,00 €</b>

Ploufragan, le 11 mars 2026

Le Président du CCAS



**Rémy MOULIN**

